

LE MOT DU PRÉSIDENT



Nous avons voté le 25 mars un budget à la fois raisonnable et ambitieux. Raisonnable parce que nos dépenses de fonctionnement sont entièrement tournées vers l'opérationnel et non pas l'administratif. Ambitieux parce que nous maintenons un programme d'investissement conséquent pour les services aux habitants, l'amélioration de notre environnement et l'attractivité de notre territoire : tout le sens de l'intercommunalité.

Jean-Paul MICHEL

DANS CE NUMÉRO



**Quatre communes
une police**



**Les discriminations
en spectacle**

Quatre communes, une police

Lundi 18 mars, les maires de Dampmart, Lagny, Pomponne et Thorigny ont signé une convention portant création d'une police pluri-communale.

Le contrat de sécurité intégré signé entre Marne et Gondoire et l'État en mars 2022 prévoit de développer des polices municipales agissant dans plusieurs communes, sur le fondement de la loi de sécurité globale de 2021. En début d'année dernière, une convention avait été signée en ce sens entre Lagny et Pomponne. Une expérience concluante qui a donc préfiguré le nouveau regroupement Dampmart, Lagny, Pomponne, Thorigny.

Le principe de cette nouvelle police mutualisée est simple : ses équipages peuvent patrouiller et intervenir dans l'ensemble des villes. Pour ce faire, huit nouveaux postes d'agents de police sont prévus spécialement pour les trois communes du nord de la Marne. Deux sont déjà pourvus et deux autres le seront prochainement. Cette nouvelle unité va être installée à Thorigny, dans les locaux déjà existants. Lagny garde donc tout son effectif disponible pour ses propres besoins, soit 12 agents actuellement. Son poste de police abrite déjà le centre de supervision urbain où convergent les images des quelques 130 caméras de vidéo-protection installées dans les quatre communes. Pour appuyer les nouveaux équipages, l'effectif du CSU va être porté de 2 à 4 opérateurs de supervision. Un logiciel commun le reliera bientôt aux terminaux mobiles géolocalisés qui équiperont les agents sur le terrain.

Les maires, qui se réuniront régulièrement au sein d'un comité de pilotage, gardent chacun toute autorité pour les actions de la police



Au premier rang, venus avec leurs adjoints, Laurent Delpech, maire de Dampmart, Jean-Paul Michel, maire de Lagny, Manuel Da Silva, maire de Thorigny et Arnaud Brunet, maire de Pomponne signent la convention dans le poste de police à Lagny.

pluricommunale réalisées dans leur commune. «Si les moyens humains et matériels sont mis en commun, les pouvoirs de police des maires sont intégralement maintenus», précise à ce sujet le communiqué des quatre villes.

Cette mutualisation répond ainsi aux défis auxquels font face les polices municipales aujourd'hui : accroître les effectifs et l'amplitude horaire de service et renforcer le partenariat avec la police nationale. C'est aussi une possibilité d'intervenir à l'échelle du seul et même bassin de vie que constituent ces quatre communes autour de la gare Lagny-Thorigny. «Alors que seules Lagny-sur-Marne et Thorigny-sur-Marne disposaient en propre d'agents de police municipale, la constitution de ce nouveau service mutualisé a pour ambition d'apporter un service rendu plus important à la population», poursuit le communiqué.

Deux autres polices pluricommunales sont effectives à Marne et Gondoire : celle de Bussy-Saint-Georges qui intervient aussi à Bussy-Saint-Martin et celle de Montévrain qui intervient à Chanteloup. La communauté d'agglomération conserve elle sa brigade rurale, dont les deux agents de surveillance de voie publique sont compétents pour les atteintes à l'environnement dont les dépôts sauvages. Ainsi se développe le continuum de sécurité entre État et collectivités et qui s'accompagne d'un renforcement des effectifs de police nationale.

ACTUALITÉ

Laurent Delpech maire de Dampmart

«Ce regroupement vise l'efficacité. Je savais la police municipale de Lagny très réactive, sous la houlette de son chef Guillaume Courtois avec qui j'ai un très bon contact. C'est ce qui compte : être là très rapidement, lors des rodéos de quads et moto-cross notamment. La police nationale met du temps à arriver, il y a 25 minutes depuis Serris. Et nos agents de surveillance de voie publique ne sont pas habilités à verbaliser les individus. La police pluricommunale peut en outre intervenir la nuit et le week-end. Il faut bien reconnaître qu'une commune de notre taille n'intéresse pas les candidats quand on essaie de recruter des policiers municipaux. Ils veulent travailler au sein d'une équipe structurée et avec des moyens adéquats. Je suis donc très satisfait du travail accompli avec Jean-Paul Michel et les autres maires. Les relations ont été fluides et nous ont permis de venir à bout des multiples rebondissements liés aux autorisations administratives. Cette montée en puissance ne doit en revanche pas réduire les prérogatives de la police nationale dont nous avons bien évidemment toujours besoin. L'union fait la force !»



Au centre de supervision urbain intercommunal dans le poste de police de Lagny



VU

Des panneaux photovoltaïques au centre aquatique



Yael Levi - Remy Pujol

À Lagny, les 150 places de parking du centre aquatique de Marne et Gondoire sont désormais couvertes par deux ombrières couvrant 2000 m² et totalisant 1300 panneaux photovoltaïques. De quoi produire 480 mégawatts-heure d'électricité par an, soit la consommation d'à peu près 100 foyers, et éviter l'émission de 32 tonnes de gaz à effet de serre. Le parking est en outre ainsi à l'abri de la chaleur et de la pluie. Une fois raccordée au réseau Énedis, cette mini-centrale solaire sera exploitée par la société Solveo Énergies qui l'a développée et construite.

RETOUR SUR

Un beau spectacle plein de discriminations

Le 5 mars, des collégiens de Lagny et Montévrain assistaient à la pièce de théâtre UniversElles conçue et montée par Imani, une association fondée par des femmes victimes de violences. Un événement organisé avec Marne et Gondoire qui a financé la représentation.

«Jeunes filles, vous êtes fortes et courageuses. Jeunes hommes, respecter les femmes ne vous rabaisse pas, cela vous honore.» Filles et garçons acclament à tout rompre cette adresse prononcée par Hacène Krouri, un des soutiens de l'association Imani, venu présenter son parcours après la représentation.

Les murs de l'Espace Charles Vanel ont déjà vibré à plusieurs reprises au cours du spectacle auquel viennent d'assister non moins de 14 classes de Quatrième des collèges Lucie Aubrac (Montévrain), Quatre Arpents et Marcel Rivière (Lagny) soit 415 élèves. Des réactions d'émotion face aux mots envoyés sur scène comme autant de coups de poings lors des quelques saynètes dures qui entrecouperont la trame de la pièce, un apéritif entre amis.

Au vu des statistiques nationales, une bonne part de ces jeunes spectateurs, qu'ils se soient manifestés, aient simplement murmuré quelque chose à leur voisin ou aient préféré garder le silence se seront forcément reconnus en tant que victimes ou auteurs de certaines situations dépeintes : harcèlement, discriminations, violences faites aux femmes et abus sexuels sur mineurs.

Car chacun des cinq protagonistes de la pièce, interprétés par des comédiens professionnels, est amené à évoquer son passé, ce traumatisme de violences subies qui le hante et a déterminé sa vie, soit par rage de



le surmonter soit par volonté de passer à autre chose malgré des blessures non refermées, les deux mêlées parfois. Ces situations sont décrites pour mieux inciter ensuite à refuser la fatalité, à dire non à son tourmenteur, à aller de l'avant et à briser ses chaînes avec l'aide de ceux qui vous veulent du bien.

«Ce que vous avez montré n'est pas amplifié, c'est la réalité», dit une adolescente au cours de la séance de questions qui suit la représentation.

Dans le hall de l'espace Charles Vanel, s'affichent les parcours des personnes qui ont inspiré la pièce. Des habitants de Meaux et des environs qui ont pour point commun de ne pas s'être résignées malgré les obstacles et de s'épanouir aujourd'hui dans des activités professionnelles riches.

Parmi ces portraits, figure celui de Saly Diop qui a fondé l'association Imani. L'excision, la polygamie de son père et le mariage forcé qu'elle a refusé adolescente sont évoqués dans la pièce. «Imani, c'est d'abord un livre autobiographique que j'ai écrit en 2020 (*paru chez Michalon*). Mais après l'attentat de Charlie Hebdo j'ai compris qu'il fallait aller plus loin.» À travers l'exposition itinérante donc, puis cette pièce de théâtre. C'est Hacène qui l'avait mise en relation avec un comédien professionnel pour l'aider à écrire le texte de sa pièce. Lui aussi qui a convaincu

RETOUR SUR

le réseau immobilier IAD, dont il fait partie, de soutenir financièrement la pièce aux côtés des fondations du Crédit agricole et du groupe Orange. «J'aurais tant aimé qu'on m'emène voir un spectacle comme ça quand j'étais en Quatrième.» La Quatrième, année où il a refusé la fatalité de l'échec scolaire dans un quartier difficile et entamé en quelque sorte sa *remontada* malgré une «ligne de départ dans la vie plus éloignée que pour d'autres». De quoi alimenter la réflexion des élèves qui travaillent en classe sur les discriminations.

En lien avec toute l'équipe éducative du collège Quatre Arpents, Élodie Audibert, professeure d'anglais, mène des séances sur l'altérité et les discriminations avec les Quatrièmes dont elle est référente prévention. «Ce spectacle aborde les choses de manière directe. Plus que nous nous le pouvons en classe en tant que professeurs. Le message passe d'autant mieux. Plusieurs élèves ont été marqués par cette pièce. Il faut les aider à identifier et dépasser les discriminations», nous confie-t-elle deux semaines après la représentation. Cette séance alimentera le travail de son groupe qui doit réaliser un spot vidéo de prévention d'ici la fin de l'année. Objectif accompli pour l'association Imani qui mène aussi des ateliers pour la reconstruction et l'insertion professionnelle des femmes victimes de violence. Le mot de la fin revient à une représentante d'association : «face au harcèlement et à la violence, ne restez pas seul !»



Saly Diop pendant la discussion qui suivait la représentation



Félicie Chainon, présidente d'Imani et conseillère municipale de Montévrain déléguée à la vie des quartiers



NON AU HARCÈLEMENT 3018

Élèves, parents, professionnels, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement.

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9 h à 23 h.

ENFANTS ET JEUNES EN DANGER 119

Le 119 est ouvert 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles et toute situation de danger.

Voyage musical à Marne et Gondoire

Du 19 au 29 mars, la communauté d'agglomération organisait 43 concerts dans les écoles et structures d'accueil de personnes en situation de handicap. Au total, 50 classes y ont assisté dans 15 établissements, de même que 100 adultes en foyer de vie, établissements médico-sociaux et foyer d'accueil médicalisé. Le festival intercommunal *Les Ritournelles* met ainsi en application la volonté de Marne et Gondoire de porter la musique à tous.

Le programme comprenait aussi quatre mini-concerts dans les médiathèques. Ainsi, samedi matin (25 mars), des compositions populaires du 18^e siècle emplissaient le rayon musique de la médiathèque de Bussy-Saint-Georges. Au son d'instruments d'époque tels que l'archiluth, la cistre ou encore le whistle (flûte irlandaise), l'auditoire était transporté en différentes destinations européennes. Trois musiciennes et musicien professionnels jouaient cette belle *Fantaisie baroque*.



Présentation des instruments à la fin du concert à la médiathèque de Bussy-Saint-Georges le 23 mars



Concert nomade dans une école primaire à Montévrain le 26 mars



Bibliothèque de Chanteloup le 23 mars



Foyer de vie de Bussy-Saint-Georges le 29 mars

La tech s'invite à Ferrières

Le 14 mars, Marne et Gondoire participait à une rencontre entre étudiants et entreprises à l'École 89. Un Career summit qui a attiré les entreprises technologiques désireuses de faire appel à la nouvelle génération, en particulier dans le marketing digital.

Des dirigeants qui présentent en deux minutes leur activité et leurs besoins lors du *pitch* et c'est parti ! Les étudiants de l'École 89 n'ont plus qu'à aller rencontrer les entreprises où ils souhaiteraient effectuer un stage ou une alternance. Parmi eux, un groupe de quatre étudiants patiente près des stands des sociétés qu'ils ont sélectionnées, dans la blockchain, les systèmes anti-intrusion et la cyber-sécurité. Ces jeunes gens ont choisi l'école Ferrières pour la proximité avec leur domicile... mais pas que. « Ici, ce n'est pas une simple alternance cours - exercices. Il y a beaucoup de programmation », apprécie l'un d'eux. « Il y a tout un côté autodidacte. On nous laisse mener des projets libres », abonde un autre.

L'École 89 a ouvert en 2018 et fait partie du groupe Accelis qui comprend aussi une école de l'hôtellerie et de la gastronomie dans le château de Ferrières. « On sent par certains aspects que l'école est encore jeune mais les professeurs sont tops », observe Marion, étudiante en première année. Pour son directeur Christian Horreaux, l'établissement qui compte 120 étudiants doit maintenant formaliser ses relations avec le tissu entrepreneurial et les acteurs locaux. « Nous sommes désormais partenaires du MEDEF 77 et de la communauté French Tech Marne-la-Vallée. Nous avons aussi intégré



la communauté d'agglomération à notre conseil d'administration.» Marne et Gondoire accompagne en effet les initiatives pour l'emploi local et pilote le développement d'un Comité local écoles-entreprises.

Pour sa part, c'est simplement en voyant le panneau le long de l'autoroute qu'Oliver Lartigue a connu l'École 89, lui dont l'entreprise industrielle Cryopal est située juste en face dans la zone d'activité Léonard de Vinci à Bussy-Saint-Georges. Recruter local est pour lui un plus : « on connaît tous l'importance prise par la recherche d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle aujourd'hui », souligne-t-il. C'est par le mailing que Bérengère Guei, directrice de la communication de Conformat, a, elle, eu vent de cette journée depuis Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine. « Les cursus proposés correspondent à nos besoins alors je suis venue voir par moi-même ». Spécialisée dans « l'ultra-propreté », Conformat équipe les salles blanches en consommables et mobilier. Un savoir-faire qu'il faut toujours mieux faire connaître. Si cette PME recherche un alternant en intelligence artificielle, elle a aussi besoin, comme bon nombre des 16 entreprises présentes, d'un Community manager. Ainsi, nous y sommes ! Toutes technologiques qu'elles soient, on comprend bien à l'énoncé de leurs besoins que ces sociétés ont du mal à appréhender

RETOUR SUR

les réseaux sociaux alors qu'elles voudraient y gagner en notoriété. «Il faut reconnaître que notre tendance à raisonner de manière très structurée s'accorde mal avec les réseaux sociaux où il faut être pour ainsi dire déstructuré», analyse avec lucidité Christophe Lemee, CEO de Deepblock, spécialiste de la blockchain pour les banques, huissiers et avocats à Champs-sur-Marne. En cela, l'expérience des managers a vite fait de se transformer en frein à la spontanéité des jeunes. Un écueil qu'essaye d'éviter Conformat. «Une alternante nous a proposé de faire des podcasts. Cela nous paraissait complètement décalé avec notre activité mais ça a super bien marché ! Même si on est parfois sceptique, on essaie toujours

les idées. La plupart de nos innovations marketing viennent des jeunes qui nous rejoignent», avoue sans complexe Berengère Gueit. En voisin immédiat, le siège de Jeff de Bruges va aller jusqu'à ouvrir prochainement un *workshop* (groupe de travail) avec les étudiants de l'école 89 pour renforcer son marketing digital.

Marne et Gondoire n'est pas en reste, qui néanmoins s'intéresse davantage à la data. «Nous recherchons un stagiaire pour collecter et développer des outils d'analyse en matière de sécurité, habitat, finances et économie», expose Remy Perès, son directeur général adjoint. C'est donc prouvé : en matière de numérique, l'univers est infini !

VU

Passerelle Ferrières - Bussy : c'est parti !

Les travaux de construction d'une passerelle piétonne entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges vont commencer en avril pour s'achever en fin d'année. Sur l'autoroute A4, la zone de travaux est déjà matérialisée par un marquage au sol jaune. La Sanef assure la maîtrise d'ouvrage, que lui a déléguée la communauté d'agglomération. [En savoir plus](#)



TU



Droits réservés

Ramassage citoyen de déchets



Il y a ceux qui jettent... et ceux qui ramassent. Le samedi 16 mars, les membres de *Bussy zéro déchets* arpentaient les rues de la ville jardin pour récolter les trop nombreux débris laissés par les indéclicats. Des ramassages ont aussi eu lieu à Ferrières-en-Brie et Pomponne. Merci à tous ces bénévoles qui luttent contre la pollution et refusent la détérioration de notre cadre de vie. Ce ramassage citoyen était organisé un peu partout en France.

Le grand projet du SIETREM

Le 5 mars, le SIETREM conviait les habitants au centre culturel de Saint-Thibault pour leur parler de son Unité de valorisation énergétique (UVE). Le remplacement des fours d'incinération à l'horizon 2034 est une opération d'ampleur à laquelle le syndicat a choisi d'associer la population.

Moderniser le système d'incinération

«C'est le plus gros projet de la mandature, qui va permettre de préparer l'avenir», introduit Christian Robache, maire de Montévrain et président du SIETREM, lors de la première réunion publique consacrée au projet. Car quand on parle de l'usine de Saint-Thibault-des-Vignes, il est question de près de 155 000 tonnes de déchets incinérés chaque année à l'aide de deux lignes de fours, actives depuis 1985 pour l'une et 1995 pour l'autre. Le remplacement de ces deux unités vieillissantes est prévu à partir de 2028. Les travaux seront à la charge du nouvel opérateur que le SIETREM doit prochainement désigner pour une durée de 26 ans.

Répondre à un besoin de mutualisation

Le SIETREM souhaite porter la capacité d'incinération de déchets à 215 000 tonnes par an, soit une augmentation de 43 %. À première vue, cela peut paraître étonnant, l'évolution du tri devant logiquement générer moins d'ordures à incinérer. Le syndicat des déchets de Paris avait d'ailleurs anticipé cette tendance. Sa nouvelle usine d'incinération, qui entrera en service l'année prochaine, aura une capacité de traitement deux fois moindre que la précédente. Problème : cette réduction n'est pas aussi marquée que l'envisageaient les projections et la population d'Île-de-France



L'usine du SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes

continue d'augmenter, d'où la nécessité de mutualiser aujourd'hui les capacités de traitement entre les différents syndicats.

Un mouvement déjà largement entamé par le SIETREM qui traite non seulement les déchets de ses 31 communes membres (dont la quasi-totalité de Paris-Vallée de la Marne et de Marne et Gondoire) mais aussi ceux de Noisy-le-Grand et une part de ceux du syndicat basé à Tournan-en-Brie, le SIETOM77. Ce dernier a vu son unité de traitement réduite en cendres par un incendie en 2019.

Avec ses nouvelles capacités, le SIETREM sera en mesure de traiter une part plus importante encore de déchets de l'Est parisien. En outre, les déchets qui étaient jusqu'à récemment enfouis de manière systématique sont désormais incinérés, en particulier les encombrants et les déchets ramassés par les communes.

Un fonctionnement peu affecté

Bien que de grande ampleur, les travaux se concentreront entièrement à l'intérieur du bâtiment. À la construction, ce dernier avait été prévu pour accueillir si nécessaire une troisième ligne de fours, ce qui laissera suffisamment d'espace pour pouvoir installer les nouvelles unités tout en garantissant au maximum la continuité des opérations. Surtout, le chantier ne s'étendra que sur les

lignes d'incinération. La partie destinée au traitement des fumées, qui couvre les deux tiers de l'usine a en effet été constamment améliorée au fil des années. «Les rejets de l'usine sont largement en-dessous des seuils réglementaires, et le resteront a fortiori avec les nouveaux équipements», précise Marc Savelli, directeur général du SIETREM. Pour s'en assurer, le syndicat dispose de 10 points de relevés de particules disposés dans les communes proches et fait même analyser régulièrement le lait des vaches. Pratique d'avoir une ferme laitière à deux pas de la zone d'activité de Lagny - Saint-Thibault ! Les travaux n'affecteront pas non plus le petit bâtiment de production énergétique attenant à l'usine d'incinération.

Une meilleure valorisation des déchets

C'est finalement tout le principe d'une unité de valorisation énergétique, l'usine de Saint-Thibault-des-Vignes ne se contente pas uniquement de brûler les déchets, elle les valorise en produisant de l'électricité. L'incinération crée de la vapeur qui alimente un turbo-alternateur, produisant ainsi 70 000 mégawatts-heure par an, dont 60 000 sont injectés dans le réseau EDF. Le reste est auto-consommé par l'usine. La hausse du volume de déchets incinérés augmentera encore cette capacité de production électrique. La chaleur produite par l'incinération est également valorisée : elle alimente le réseau de chaleur urbain de Lagny-sur-Marne et de Bussy-Saint-Georges.

Une opération par étapes

Les travaux devraient débuter en 2028 pour une mise en service de la première ligne de traitement en 2030 tandis que la seconde devrait être opérationnelle en 2034. «Même si nous n'y sommes pas obligés, nous avons tenu à faire précéder cette opération d'une concertation avec le public», a souligné



Au centre, Christian Robache, à droite Marc Savelli

Christian Robache. Pour Marc Savelli, les observations des habitants sont importantes en vue de la consultation d'entreprises : «ces remarques pourront nous être utiles pour l'élaboration du cahier des charges». L'attributaire de la délégation de service public aura à charge la construction des nouveaux équipements et l'exploitation du site.

En plus de la réunion publique, deux ateliers citoyens ont été organisés les 11 et 25 mars. L'occasion pour les habitants de donner leur avis au sujet du devenir de l'UVE. La concertation prendra fin le 14 mai par une réunion publique de restitution et le SIETREM se concentrera ensuite sur la désignation du prochain concessionnaire de l'usine.

Inscription au prochain atelier citoyen : concertation@sietrem.fr

Nicolas Dumont avec TU



Par ici, la ressource énergétique !

Chanteloup a la pêche

Dans les prochains mois, Marne et Gondoire va ouvrir à la pêche trois bassins de retenue d'eau pluviale de Chanteloup-en-Brie. L'association Le Hameçon de Dampmart compte utiliser ces plans d'eau pour initier les plus jeunes à cette activité de nature. Son président, Franck Paris, nous en dit un peu plus.



Le bassin nord, à proximité du bois de Chigny

Quel est le rôle de votre association ?

Franck Paris : Notre association est une AAPPMA, association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques, ce qui signifie que l'État nous délègue son autorité dans les sites que nous gérons. Nous y encadrons l'activité de la pêche et œuvrons pour la préservation de la nature. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des ramassages de déchets. Nous sommes parfois appuyés par la Sève de Pomponnes, association engagée dans la protection de l'environnement. En revanche, lorsque nous constatons des pollutions de rejets chimiques, nous donnons l'alerte aux pompiers, qui prennent en charge la situation.

Notre association couvre un périmètre assez large qui comprend plusieurs plans d'eaux, le canal de l'Ourcq et une partie de la Marne, principalement entre Lagny, Dampmart, Vaires et Claye-Souilly. Nous sommes aujourd'hui, en nombre de permis de pêche, plus de 800 adhérents. Nos activités sont réparties en plusieurs sections : carnassiers, carpe, coups. Neuf de nos membres sont gardes-pêche. Ils ont autorité pour contrôler et verbaliser les pêcheurs en cas d'infraction.

Pourquoi avoir demandé l'ouverture à la pêche des bassins de Chanteloup ?

Nous savions que ces plans d'eaux étaient

disponibles et qu'ils nécessitaient un contrôle accru de la pêche et du respect de la biodiversité. Il y a bien sûr le cas des pêcheurs sans permis mais aussi la pollution causée par des détritiques et parfois le déversement dans l'eau de produits toxiques pour la faune et la flore. Nous disposons de suffisamment de gardes-pêche pour prendre en charge ces bassins.

Ces bassins seront-ils accessibles à tous ?

Oui, comme l'ensemble des zones de pêche couvertes par l'association, sous réserve d'avoir un permis. Ceci dit, ces plans d'eau vont surtout nous permettre d'organiser des activités de pêche pour les enfants. Nous sommes régulièrement sollicités par les centres de loisirs. Nous avons également noué un partenariat avec le magasin Décathlon de Claye-Souilly. Nous organisons plusieurs fois par an des journées d'initiation ensemble. Nous voulons sensibiliser les jeunes à la protection de la nature par le respect des milieux aquatiques. La pêche se fait sans arpillons et les poissons sont relâchés dans leur milieu. Les enfants participent aussi à des activités de nettoyage et parfois à l'empoissonnement des bassins. L'objectif est de les responsabiliser et qu'ils comprennent l'utilité d'avoir un permis pour pêcher. Nos journées d'initiation sont gratuites pour ceux qui disposent déjà d'un permis et du matériel.

ENTRETIEN

Et pour seulement 10 euros, ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre peuvent repartir avec l'ensemble !

Quel type de poissons pourra-t-on pêcher ?

Essentiellement du poisson blanc : des barbeaux, des gardons, des brèmes, des tanches mais aussi des carpes. C'est nous qui avons la responsabilité de l'empoissonnement des plans d'eau, qui se fait sous contrôle de la Fédération nationale de la pêche. Nous décomptons le nombre de poissons de chaque espèce que nous introduisons au sein du milieu et faisons en sorte de ne pas surpeupler les bassins.

Propos recueillis par Nicolas Dumont



Hameçon de Dampmart

VU

Ça déborde ? Parfait !

Les zones humides reviennent en grâce pour réduire le risque d'inondation en ville. La zone d'expansion de crue réalisée par Marne et Gondoire à Montévrain a montré toute son utilité ce mois-ci lors de la montée du niveau de la Marne. Cet aménagement a été réalisé en 2022 à la jonction entre le ru du Bicheret et la rivière et préfigure la réhabilitation des berges jusqu'à Chessy.



Pierre Tebaldini

23 février



Magali Bochev

5 mars



TU

22 mars

DANS NOS COMMUNES

Place !

Dans la lignée de la rénovation de la rue Vacheresse, Lagny sur Marne agrandit la place de la Fontaine. Plus exactement, la ville reconquiert la place du Marché au blé, qui jouxte celle de la Fontaine mais avait été en quelque sorte effacée par la voirie et les places de stationnement. Ce nouvel espace piéton de 450 m² sera propice à l'organisation d'événements d'ampleur (vous avez dit passage de la flamme ?) mais aussi pour étendre le marché et les terrasses des cafés. Un aménagement qui mettra en outre davantage en lumière le patrimoine bâti du centre ancien. Des arbres vont également être plantés pour donner de la fraîcheur l'été.



Droits réservés

Au fond, la maison aux Cinq pignons qui hébergeait au Moyen-âge de riches commerçants lors de la foire.

ACTEUR DU TERRITOIRE



Droits réservés

Scott Moxel est un chanteur plein d'ambition. Habitant de Montévrain depuis un an, cet artiste de 25 ans a mis en ligne son premier album le 29

mars grâce à sa propre société de production *Jedys productions*. L'aboutissement de 4 ans de préparation en studio après une première chanson au clip abouti, intitulée *Sahara* et sortie en 2020 en hommage à son grand-père.

C'est en Normandie, à proximité du Havre, que l'aventure a commencé avec des amis de lycée membres comme lui de la maîtrise de Seine-Maritime. L'un d'eux est aujourd'hui son compositeur et directeur musical.

Enfant de la balle né à Villeneuve-Saint-Georges (94), Scott Moxel a été tôt initié à la scène par son père comédien et clown. La gymnastique artistique, les claquettes,

le théâtre, la comédie musicale et même l'escrime nourrissent ce touche-à-tout des arts vivants. «Tout ce qui était artistique et esthétique, il fallait que je le fasse. Cela façonne mon identité artistique aujourd'hui». Un apport qui se remarque en tout cas dans sa prestance et son alarité communicative, sans conteste issues de l'univers du spectacle. Sa passion première reste le chant, art qu'il continue de développer aujourd'hui avec Pierre-Yves Duchêne, le coach vocal de Lara Fabian et Amir.

L'album de Scott Moxel marie des sonorités rhythm'n'blues et soul actuelles à des textes que l'auteur a beaucoup travaillés. «J'accorde une grande importance aux mots, leur sens, leur musicalité. J'aime les confronter à des rythmes modernes». Son inspiration, il la puise chez Barbara et Aznavour mais aussi dans les poésies de Baudelaire, Rimbaud et Hugo. Scott Moxel voudrait que sa musique l'emmène au bout de la terre, tel un «porteur de la langue française dans le monde».

Prochaine étape : jouer les morceaux de son album sur scène. Et qui sait ? De la bohème au haut de l'affiche, il n'y a parfois qu'un pas !

DÉLIBÉRATIONS

Conseil communautaire du 25 mars



Le budget 2024 voté

Le budget 2024 est de 80,4 millions d'euros en fonctionnement et 60,4 millions d'euros en investissement.

Recettes de fonctionnement

Les recettes fiscales pour 2024 sont estimées à 64 millions d'euros dont 18 millions d'euros pour la CFE (cotisation foncière des entreprises) et 3,3 millions pour la taxe foncière. La part des recettes nationales de TVA reversée par l'État est de 25,76 millions d'euros.

La dotation de fonctionnement s'élève à 6,3 millions d'euros et les recettes des services à 1,2 million d'euros dont 665 000 euros pour les inscriptions au conservatoire.

Dépenses de fonctionnement

47% des 69 millions d'euros affectés aux dépenses de fonctionnement sont reversés à d'autres entités, soit 32,4 millions d'euros.

Reversements 2024 (en millions d'euros) :

Attribution de compensation versée aux communes	18,71
TEOM reversée au SIETREM	11,42
Taxe de séjour reversée à l'office de tourisme	0,77
Fonds de péréquation	0,85
Autres prélèvements	0,65
Total des reversements	32,43

La communauté dispose donc pour ses besoins propres de 37 millions d'euros entièrement affectés à ses politiques publiques.

Dépenses de fonctionnement par politique publique (en millions d'euros) :

Musique	5
Environnement	4,1
Lecture publique, culture	4,1
Développement économique	3,7
Déplacements	3,4
Centre aquatique	1,1
Tourisme	1
Eaux pluviales	0,8
Aménagement	0,7
Politique de la ville	0,3
Brigade rurale	0,3
Réseau de chaleur	0,3
Musée	0,2
Services ressources	7
Gestion du patrimoine	2,5
Élus	0,7
Dette	0,7

La masse salariale est de 14 millions d'euros dont 33 % pour l'enseignement musical et 15 % pour les bibliothèques.

Investissements

Les opérations d'investissement prévues en 2024 se montent à 33 millions d'euros. Nombre de ces opérations sont conduites budgétairement de manière pluri-annuelle : habitat et logement, liaisons douces et éco-mobilité, zones d'activité, équipements publics, valorisation de l'environnement, développement numérique.

Parmi les nouvelles opérations 2024, figurent

DÉLIBÉRATIONS

la maison de santé de Collégien, celle de Thorigny couplée à une rénovation du site d'enseignement musical, le deuxième centre aquatique à Bussy-Saint-Georges, le curage des bassins d'eaux pluviales ou encore le restaurant du parc culturel de Rentilly. L'exercice 2024 comprend aussi une reprise du déficit d'investissement et des restes à réaliser 2023 pour 18 millions d'euros.

Budget assainissement

Le budget assainissement est de 7,9 millions d'euros en fonctionnement et de 11,3 millions d'euros en investissement.

Fiscalité

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2024 est fixé à 5,93 % (contre 5,86% en 2023), taux auquel s'ajoute par commune une part supplémentaire en fonction des options choisies (collecte des déchets verts notamment). Marne et Gondoire reverse au SIETREM le produit de cette taxe. La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière.

Le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) reste inchangé en 2024 à 3 millions d'euros. Cette taxe figure sur l'avis de taxe foncière et de CFE (cotisation foncière des entreprises).

Subventions

Les subventions 2024 sont allouées essentiellement à l'emploi et l'entrepreneuriat : Initiative Nord Seine et Marne, Relais jeunes 77 Mission locale et réseau Entreprendre (245 000 euros au total). Des montants sont également prévus pour l'aide à l'achat d'un vélo électrique (60 000 euros) et le soutien au sport de haut niveau (50 000 euros).

Fonds de soutien à la transition écologique

La communauté d'agglomération lance un fonds de soutien à ses communes pour leurs investissements qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique : baisse

de consommation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, transports, nature en ville et biodiversité, sources d'énergie renouvelables, circuits courts alimentaires ou encore lutte contre les îlots de chaleur. Ce fond est doté de 1,5 millions d'euros pour 2024.

Bords de Marne

Marne et Gondoire va restaurer la rive de la Marne à Montévrain entre le quai de la Gourdine côté Lagny et le moulin de Quincangrogne côté Chessy, soit 1,8 kilomètre de berges qui seront remodelées par des techniques de génie végétal avec également la création d'un chemin pour la promenade à pied et à vélo. Les premiers travaux sont prévus pour l'hiver 2025. La communauté d'agglomération va demander au préfet de déclarer le projet d'utilité publique. Ne faisant nullement obstacle à la voie amiable, cette procédure facilite toutefois la maîtrise foncière à terme des parcelles dont 20 sont privées.

Contrat de ville

Le quartier Orly parc à Lagny fait l'objet d'un contrat de ville depuis 2015 afin d'y assurer l'égalité républicaine. Le décret du 28 décembre 2023 le classe à nouveau parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ce qui engage l'État, la communauté d'agglomération, la mairie et l'ensemble des partenaires institutionnels et sociaux dans la démarche *Engagement quartiers 2030*, en lien avec les habitants. Les orientations portent sur l'éducation, l'emploi, la santé et l'égalité hommes - femmes. La signature du contrat aura lieu le 3 avril, dans les locaux de la communauté d'agglomération qui pilote la mise en œuvre des actions.

Bienvenue

Quatre nouveaux conseillers communautaires de Bussy-Saint-Georges sont installés en remplacement d'élus démissionnaires : Bernadette Colin, Édouard Leroy, Lavie Ham et Khanh Nguyen.

[Voir la séance en vidéo](#)

Changement de roue



Marianne Moinet

Entendu dans la vallée de la Brosse, au moulin Russon :

- Tourne, tourne, petit moulin...
- Je le voudrais bien ! Mais je n'ai plus de roue. Marne et Gondoire l'a faite enlever la semaine dernière.
- Allons donc ! Toi qui a accueilli l'année dernière 5 200 visiteurs dont 1 700 enfants des écoles et centres de loisirs ? On te démonte comme une vulgaire machine surannée alors que tu es un témoignage de l'industrie du 18^e siècle ! Ton engrenage à l'anglaise, tes poulies, tes godets élévateurs, ta bluterie... Toute cette ingénieuse mécanique qui fonctionne à l'énergie hydraulique uniquement... Cela ne leur paraît pas suffisant point de vue développement durable ? Faut-il leur envoyer ton bilan carbone ? La construction en bois a la cote pourtant !
- Non mais attend...
- Ont-ils une seule fois vu le sourire de ces enfants tenant avec fierté la boule de pain faite de leurs mains ?
- Comme tu vas vite en besogne ! En fait..
- Ils t'avaient pourtant entièrement restauré de 2002 à 2004, installé deux paires de meules d'un mètre quarante de diamètre en

silex de meulière, refait ta roue à neuf, ajouté une scénographie en 2011... Ça ne tourne pas rond chez eux... Que s'est-il donc passé pour aboutir à cette rupture ?

- Tu ne te souviens pas ? Une de tes lourdes branches est tombée en novembre dernier, Monsieur le Noyer ! Elle a rompu la roue.

- Ah, c'est tombé chez toi ? Toutes mes excuses cher voisin ! Mais ça se répare, non ?

- Pas vraiment : ils vont la refaire intégralement. Elle avait deux décennies de bons et loyaux services. La durée normale d'une roue est de 10 à 15 ans, l'acidité de l'eau abîme le bois. Ils gardent juste l'étoile et refont le tour et les augets.

- Un mal pour un bien alors. Et dans combien de temps l'auras-tu ?

- Cet été. Au plus tard pour mon anniversaire : mes 20 ans d'ouverture au public lors des journées du patrimoine.

- Plusieurs mois pour changer une roue ? Ils t'ont enfariné !

- Sache que ma roue en chêne pèse 3 tonnes et demi, mesure 5 mètres et demi de diamètre et compte 48 augets dans lesquels l'eau se déverse. L'entreprise Croix, spécialisée dans la molinologie, va la restaurer dans le Maine-

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS

et-Loire. Il y a un mois de travail en atelier mais ils ont d'autres chantiers dont les ailes du moulin de Montfermeil qu'ils ont récupérées en même temps que ma roue.

- À t'entendre, tu es un véritable monument historique...
- Il se trouve qu'on a décidé de me présenter au label Patrimoine remarquable de la Région.
- Qui «on» ?
- Marne et Gondoire.

- Eh bien, comme je disais, tu le mérites bien !
- Tu me fait penser au moulin de Belle Assise, mon homologue à ailes de Jossigny. Il ne change jamais de position : toujours dans le sens du vent dominant !»

Bien que ne fonctionnant plus temporairement, le moulin Russon reste ouvert au public.

[Le moulin Russon en vidéo](#)

À VENIR

Journées européennes des métiers d'art

Du mercredi 3 au dimanche 7 avril

Nombre record de participants cette année à Marne et Gondoire : 43 artisans d'art vous attendent pour vous initier à leurs savoir-faire.

Les artisans d'art sont nombreux dans nos communes. Parmi les nouveaux venus, le collectif de créatrices installé au château de Jossigny depuis l'année dernière et un horloger qui restaure des montres anciennes aux ateliers de la Tannerie à Lagny, Valentin Ferlier.

Au château de Jossigny, les curieux pourront s'initier au tissage et à la teinture naturelle et fabriquer une bougie végétale,

L'office de tourisme lui-même organise plusieurs ateliers au moulin Russon (Bussy-Saint-Georges) : des ateliers céramique, tissage et frappe de monnaie ancienne auront lieu le samedi et le dimanche pour les enfants à partir de 7ans (5 ans pour *Mettez les mains dans l'argile*). Les visiteurs y découvriront aussi le travail de Didier Noël, vannier et cultivateur d'osier (osiériculteur, dit-on) du



Arboiscrea (Lagny)



Œuvre de Pascale Verrand (Carnetin)



côté de Coulommiers, et celui de Thierry Pinson, ébéniste et fabricant de jouets en bois à Chalifert.

La communauté d'agglomération n'est pas en reste. Mercredi au château de Rentilly (Bussy-Saint-Martin), l'exposition *Ah quelles familles !* s'enrichit de chefs d'œuvres de Compagnons du Tour de France. Pour l'occasion, le public de tout âge est invité à réaliser une œuvre collective. Le samedi, Magalie Dubois, une spécialiste de la gravure sur bois, initiera les enfants à son art.

Au cours de ces journées des métiers d'art vous pourrez aussi découvrir l'enluminure à la feuille d'or (Laurence Papiou, Lagny), la gravure sur plaque, le filage de verre au chalumeau (Pascale Verrand, Carnetin), l'estampe (Guy Braun, Chalifert) ou encore le cuir de poisson (Anne d'Autruche, Jossigny).

[Consulter le programme](#)

Le Plus du Colibri

Après celle du développement économique, l'infolettre de Marne et Gondoire *Le Plus du colibri* est dédiée à la transition écologique et énergétique et propose aux habitants des moyens d'agir au quotidien tout en les informant sur l'avancée des projets intercommunaux : partage de bonnes pratiques, vidéos, valorisation de la biodiversité locale. La lettre s'intéresse aussi aux projets inspirants mis en œuvre par d'autres acteurs.

[Lire Le Plus du colibri 1](#)

[S'inscrire](#)

OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

3^e manche



TU

Trouvé ? Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr

ou par SMS au 06 86 66 36 32

À gagner : un élégant et astucieux parapluie inversé Marne et Gondoire à qui enchaînera trois bonnes réponses, ou plus si ex æquo.



Réponse du dernier numéro :



TU

Gwenaël Couïc - 3 mars 16:05

La photo a été prise à la liaison des communes de Chalifert et Dampmart, au niveau du viaduc de Chalifert, depuis l'ancien pont SNCF, emprunté par les coureurs du marathon de M&G.

En dessous, c'est bien entendu la Marne.

Le train roulant sur la ligne P vient de la droite (puisque les trains roulent à gauche en France), donc sort du tunnel côté Lesches qu'on devine derrière les arbres. Le train vient d'Esblly et se dirige vers la gare de Lagny Thorigny.

Gwenaël, vous êtes d'une précision remarquable ! Félicitations également à Philippe Monscourt, Gérald Bouquet, Pierre Guérand, Corinne Dechaume, Denis Teboul et, pour sa presque bonne réponse, Hervé Denizo.